

Commune de Schaerbeek  
Service de l'Urbanisme  
Place Colignon  
1030 Bruxelles

V/Réf : B/208/123/DF/ÖS – F. Defraigne  
N/Réf. : AVL/JMB/Sbk-2.148/s395  
Annexe : 1 dossier + 6 plans

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

**Objet : SCHAERBEEK. Avenue P. Deschanel, 123 / angle avenue Rogier. Construction d'un immeuble à appartements.**

En réponse à votre courrier du 13 juillet sous référence, réceptionné le 19 juillet 2006, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance 9 août 2006 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

La C.R.M.S. avait déjà émis un avis concernant un projet similaire en sa séance du 8 septembre 2004. Au vu du présent projet, ses principales remarques ont été entendues.

La demande concerne la construction d'un immeuble de onze logements avec quatre emplacements de parkings, accessibles depuis l'avenue Paul Deschanel. Un bureau pour profession libérale est aménagé au rez-de-chaussée ; l'on y accède par la même entrée que les appartements.

La C.R.M.S. se réjouit du projet de construction de cette parcelle située à l'angle de deux axes structurants et située en ZICHEE au PRAS. Le projet contribuera certainement à la mise en valeur de l'avenue P. Deschanel, inscrite comme site à l'inventaire légal.

La Commission approuve le gabarit du nouvel immeuble ainsi que le parti architectural du volume d'angle légèrement plus élevé que le reste du bâtiment, qui correspond au caractère monumental de l'immeuble et à sa situation stratégique.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.